

CANADA

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE
Chambre des actions
collectives

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Conférence de gestion

No :
500-06-000874-178

Référé
de
Salle
prévue
Date

Le 23 août 2018

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

Partie demanderesse

Procureur(s)

Patrick Ehouzou
Carmen Hodonou

Absents

Me Claude Lévesque
LÉVESQUE JURISCONSULT INC.

Présent

Partie défenderesse

Procureur(s)

DAVIS + HENDERSON CORPORATION

Absente

Me Guillaume Beaudreau-Simard
STIKEMAN ELLIOTT LLP

Absent

Partie défenderesse

Procureur(s)

John F. Lorriman
Mark Smith

Absents

Me Carolena Gordon
Me Alexandra Teasdale
CLYDE & CIE S.E.N.C.R.L.

Absentes

Partie défenderesse

Procureur(s)

MANUFACTURERS LIFE INSURANCE
COMPANY
MANULIFE FINANCIAL CORPORATION
BENESURE CANADA INC.
BROKER SUPPORT CENTER INC.
CREDIT SECURITY INSURANCE
AGENCY INC.

Absentes

Me Sylvain Lussier
Me Alexandre Fallon
OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP

Présent

Nature de la cause
APPEL CONFÉRENCE

Montant : \$

Cote(s) Requête (s)

Greffier(ière)
Stéphanie Katia Wajnberg

Interprète
N/A

Sténographe
N/A

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :

Début

Fin

Audition PM :

Début

13:02

Fin

13:22

Affaires référées au maître des rôles
APPEL CONFÉRENCE

Résultat de l'audition

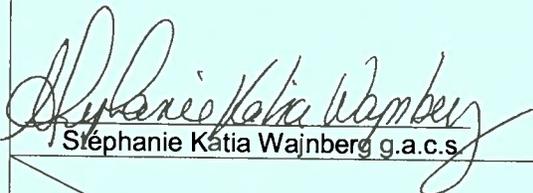
HEURE

13:02

DÉBUT DE L'APPEL CONFÉRENCE

Identification des avocats

- 13:02 Le Tribunal s'adresse aux parties
- 13:02 Le Tribunal s'adresse à Me Lussier et Me Fallon quant à leur intention de remplacer la déclaration sous serment de M. Barr par celle de M. Thompson
- 13:02 Représentations de Me Lussier
- 13:05 **Objection** de Me Lévesque re : changement de l'affiant
- 13:07 Représentations de Me Lévesque
- 13:08 Réplique de Me Lussier
- 13:10 Le Tribunal s'adresse à Me Lussier et Me Fallon
- 13:19 Le Tribunal **FIXE** au 31 août 2018 le délai pour communiquer la Demande modifiée pour dépôt d'une preuve appropriée suite au changement de l'affiant
- 13:19 Le Tribunal **FIXE** au 7 septembre 2018 le délai afin que Me Lévesque communique sa position sur la demande modifiée et ses représentations, le cas échéant
- 13:22 **FIN DE L'AUDIENCE**


Stéphanie Kátia Wajnberg g.a.c.s.